

		Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école des Blés-Dorés, tenue le lundi 22 janvier 2024 à 19h00
		Étaient présents Natacha Auger, représentante du personnel de soutien Sylvie Carrière, représentante du personnel enseignant Nadia Couillard, représentante du personnel enseignant Émilie Leduc, représentante du personnel enseignant Shany Lescarbeau, représentante des parents Edna Myrthil, représentante des parents et représentante du comité de parents Mélanie Rousseau, représentante des parents Sophie Vaillancourt, représentante du personnel enseignant Étaient absents : Catherine Major, représente des parents Matthieu Riopel, représentant des parents et substitut au comité de parents Public : Aucun public
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour CÉ-23/24-12	IL EST PROPOSÉ par Mélanie Rousseau d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ UNANIMEMENT
2.	Approbation du procès-verbal du 19 octobre 2023 CÉ-23/24-13	2.1 Suivi au procès-verbal IL EST PROPOSÉ par Mélanie Rousseau d'approuver le procès-verbal du 19 octobre 2023. APPROUVÉ UNANIMEMENT
3.	Parole au public	Aucun public
4.	Formations aux membres du conseil d'établissement : nous suivrons la formation ensemble lors de la prochaine séance	Formation du ministère de l'Éducation sur le conseil d'établissement Le cahier réalisé par le ministère de l'Éducation au sujet du fonctionnement du conseil d'établissement a été remis à chacun des membres. Les capsules de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement ont d'ailleurs été visionnées sur place.
5.	Consultation	5.1 Calendrier scolaire 2024-2025 La consultation au sujet du calendrier scolaire 2024-2025 a été complétée en ligne. Les membres souhaitent qu'il y ait 10 journées pédagogiques fixes prévues au calendrier pour la prochaine année.
6.	Décisions du conseil d'établissement	6.1 Approuver les changements dans les règles de fonctionnement du service de garde 2024-2025 Les changements concernant les règles de fonctionnement du service de garde à l'école Sainte-Scholastique ont été présentés : • Le temps de pause accordé à l'heure du dîner a été réduit à 60 minutes (au lieu de 75 minutes). Les enfants seront moins longtemps dehors, ce qui aura certainement un impact sur le climat harmonieux entre les élèves. • Un tarif de 9.20\$ maximum est facturé aux parents pour un service offert le matin, le midi et le soir.

		Nous consulterons les membres du personnel de notre école pour voir s'ils souhaitent réduire l'heure du dîner à 60 minutes l'an prochain. Nous avons une bonne diminution de la clientèle au service de garde à notre école cette année à cause des tarifs plus élevés. Un plan d'atténuation de paiements (40%) sur quelques années est proposé aux parents. IL EST PROPOSÉ par Mélanie Rousseau d'approuver les changements des règles de fonctionnement du service de garde à l'école Sainte-Scholastique. APPROUVÉ UNANIMEMENT
	CÉ-23/24-14	6.2 Évaluation du projet éducatif 2018-2023 L'évaluation du projet éducatif de 2018-2023 a été présentée. Les points suivants ont, entres autres, été abordés : <i>les résultats obtenus en lien avec nos 3 cibles, nos principales réalisations au niveau des apprentissages et du comportement ainsi que nos chantiers à venir pour les prochaines années.</i> IL EST PROPOSÉ par Edna Myrthil d'approuver l'évaluation du projet éducatif 2018-2023. APPROUVÉ UNANIMEMENT
	CÉ-23/24-15	6.3 Présentation d'un projet de reconnaissance et levée de fonds Anik Godon Lauzon, enseignante de 5^e année, souhaite organiser une campagne de financement avec ses élèves pour la réalisation d'un dîner pizza en classe. Le nom de l'entreprise choisie est Rose Lafleur (<i>campagnes de financement écologiques, clé en main et en ligne</i>). Lors d'un conseil de coopération, les élèves ont formé un comité et se sont chargés de toute l'organisation du dîner (<i>choix du restaurant, prix, commande, breuvages, desserts, ...</i>). Il a été convenu d'un montant de 5\$ par élève pour les achats et la commande. Les élèves participeront à un concours de dessins en lien avec la vente de porte-clés et d'aimants. Les fonds amassés permettront de réaliser le dîner pizza, mais aussi de faire l'achat de matériel éducatif, littéraire ou ludique, s'il y a des surplus. Un montant pourrait d'ailleurs être remis comme don à un ou plusieurs organismes de bienveillance. IL EST PROPOSÉ par Shany Lescarbeau d'approuver la levée de fonds organisée par les élèves de la classe de Mme Anik. APPROUVÉ UNANIMEMENT
	CÉ-23/24-16	6.4 Présentation des sorties éducatives (4^e année) Tous les élèves de 4^e année auront la chance de recevoir la visite d'Éducazoo. Ils participeront à 3 ateliers d'une durée d'une heure ayant pour thème l'initiation au monde animal. Le coût relié à ces activités est de 9,98\$ par élève. IL EST PROPOSÉ par Sylvie Carrière d'approuver les activités réalisées par Éducazoo et adressées aux élèves de 4^e année. APPROUVÉ UNANIMEMENT
	CÉ-23/24-17	
7.	Informations/ rapports	7.1 Comité de parents Mme Myrthil nous a fait part du contenu des dernières rencontres du comité de parents. 16 novembre 2023 : désignation de 2 membres de parents à la suite de désistements, consultation sur le cadre de l'organisation scolaire, informations sur le transport scolaire et présentation du comité du Gala reconnaissance qui aura lieu en mai 2024. 7 décembre 2023 : présentation de notre nouveau directeur général M. Roch André Malo et échanges au sujet des différents conseils d'établissement. 18 janvier 2024 : présentation des écoles à projets particuliers (supervision de la pige par un parent), informations sur le plan de rattrapage du ministre de l'Éducation.

	7.2 Personnel enseignant Les enseignants participent à la restructuration des services offerts aux élèves en lien avec le plan de rattrapage. Un travail de concertation sera d'ailleurs réalisé pour finaliser le projet éducatif 2023-2027. 7.3 Direction 7.3.1 Plan de rattrapage - état de la situation Les enseignants et l'équipe de directions réfléchissent ensemble pour la mise en place de pratiques pédagogiques et éducatives efficaces afin de favoriser la réussite des élèves vulnérables. Selon les niveaux, il y aura des périodes de tutorat pendant la journée, du co-enseignement ou de l'enseignement en sous-groupes de besoins. Le service sera offert aux élèves ciblés du 29 janvier au 10 mai pour l'année en cours. 7.3.2 Suivi du budget de l'école 2022-2023 Mme Daigneault fait un suivi du budget révisé. Elle nous fait part des sommes qui nous ont été versées par le ministère de l'Éducation. 7.3.3 Informer la communauté des services offerts À l'école des Blés-Dorés, les services suivants sont offerts aux élèves dans le besoin : • 3 orthopédagogues à temps plein • 4 TES et une éducatrice du service de garde en soutien dans une classe du préscolaire • une psychoéducatrice à 4 jours/semaine • aucun service en orthophonie puisque la personne attirée à notre école 2 jours/semaine est en arrêt de travail.
8.	Correspondance Aucune correspondance
9.	Points divers Des activités permettant aux élèves de bouger sont offertes depuis le début de l'année : soccer, hockey cosom, karaté et activités au gymnase sur l'heure du midi. Ces activités sont appréciées des élèves.
10.	Date de la prochaine rencontre La prochaine rencontre aura lieu le lundi 19 février 2024.
11.	Clôture de la séance CE-23/24-18 IL EST PROPOSÉ par Edna Myrthil de lever la séance à 21h09. ADOPTÉ UNANIMEMENT  Mélanie Rousseau, présidente  Stéphanie Cyr, secrétaire  Sophie Daigneault, directrice

